

Quiconque doté des crédits que possédera Pétro-Canada peut acheter des produits pétroliers, se faire une place sur le marché du pétrole et du gaz, simplement en prenant possession d'une société pétrolière déjà existante, et sans doute faire assez rapidement des bénéficiaires, mais tout cela n'a rien à voir avec la création de nouvelles réserves de pétrole et de gaz à un prix raisonnable ni avec la découverte de nouvelles sources d'approvisionnement pour les Canadiens.

Toute personne compétente dans ce domaine admettra qu'en dépensant 1.5 milliard de dollars pendant une certaine période, on peut trouver des réserves de pétrole et de gaz; toutefois, la plupart des Canadiens qui connaissent le fonctionnement et l'efficacité des sociétés de la Couronne déjà en place conviendront qu'en général le secteur privé réussit beaucoup mieux à satisfaire les besoins du Canada et à réduire les coûts. Un bel exemple de ce que je viens de dire nous est fourni par la crise pétrolière de la fin de 1973 et du début de 1974. Le ministère des Approvisionnements et Services, sous la direction du ministre, conclut, s'il faut en croire le secrétaire parlementaire, l'un des meilleurs marchés d'achat de pétrole; il le payait à environ \$1 le gallon, mais à cette époque, dans le reste du monde, le pétrole se vendait à un prix inférieur. C'est un exemple des problèmes que le gouvernement se crée lorsqu'il essaie d'entrer en concurrence sur le marché mondial et avec le secteur privé. Le gouvernement et le ministre trompent les Canadiens de façon délibérée ou par ignorance lorsque, pour leur faire accepter le bill, ils le présentent comme la solution au problème essentiel et difficile de l'approvisionnement.

On notera avec intérêt que le ministre, en réponse à des questions posées au comité, fut incapable de donner la moindre précision sur la quantité de pétrole ou de gaz que Pétro-Canada pourrait produire au cours de la période pendant laquelle il dépensera ses premiers fonds, soit 1.7 milliard de dollars. Le ministre a pu seulement affirmer que la société serait soumise à une certaine discipline financière, qu'elle devrait présenter un bilan et un relevé de profits et pertes. Il n'a pas dit si cette discipline exigerait de la société que son bilan soit bénéficiaire ou qu'il révèle un actif, lorsque le 1.7 milliard de dollars aura été dépensé pour la prospection et le forage.

● (2050)

Cette semaine, encore un exemple épouvantable nous a été donné de la discipline financière, pour reprendre les termes du ministre, à laquelle les sociétés de la Couronne se soumettent. Une enquête sur l'administration d'Air Canada a révélé que cette société de la Couronne avait un système comptable des plus fantaisistes, peut-être parce que la direction d'Air Canada est des plus fantaisistes. Air Canada a délibérément caché des renseignements et falsifié ses comptes pour cacher des faits à un comité de la Chambre. C'est une honte. Toutes ces machinations visaient à dissimuler la perte, par l'une des filiales de la société, de plus d'un million de dollars.

Avec les pouvoirs et la souplesse prévus dans le projet de loi, les possibilités d'abus, de gâchis et d'échecs sont telles que les erreurs d'Air Canada, du ministère des Postes et de toute les sociétés de la Couronne depuis la Confédération paraîtront légères.

L'échec d'Air Canada aujourd'hui n'est peut-être que la pointe de l'iceberg, mais comparons la taille d'Air Canada et celle de la nouvelle société, Pétro-Canada. Celle-ci aurait un capital initial de 500 millions de dollars, soit plus de dix fois celui d'Air Canada. Si l'on ajoute le projet

### *Pétro-Canada*

d'emprunt de plus d'un milliard, cela donne à Pétro-Canada un capital total de plus de 150 p. 100 de plus que celui d'Air Canada.

Cette nouvelle société de la Couronne, comme toutes les autres, serait à l'abri de la vérification et des contrôles normaux de l'Auditeur général du Canada. Aujourd'hui même, le ministre des Transports (M. Marchand) a refusé d'accéder à la demande du député de Vegreville (M. Mazankowski) qui voulait que l'Auditeur général vérifie les comptes d'Air Canada. Pétro-Canada serait de loin la plus puissante des entreprises du gouvernement canadien. Ce serait un monstre déguisé, qu'on fera passer pour la solution des problèmes causés par la pénurie d'énergie au Canada.

L'Auditeur général rend des comptes au Parlement. En ce qui concerne la vérification des comptes de Pétro-Can, il ne s'agit pas seulement de donner un avis sur ses états financiers. D'après les conclusions du comité d'étude indépendant qui a été formé et qui a fait récemment son rapport au bureau de l'Auditeur général, c'est ce dernier qui devrait être le vérificateur ou le co-vérificateur des états financiers de cette société de la Couronne. Ce soir, le ministre nous dira peut-être quelque chose au sujet de cette question importante et confirmera peut-être à la Chambre que l'Auditeur général sera au moins le co-vérificateur des états financiers de Pétro-Can. S'il ne le fait pas, cela révélera clairement, à mon sens, que le gouvernement n'a pas l'intention de dévoiler à la Chambre les opérations financières de cette société.

Vu que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources connaît bien maintenant la situation et a reçu des conseils du secteur privé, il dispose d'un bon nombre de renseignements et on doit se demander pourquoi le gouvernement se lance maintenant dans le commerce du pétrole et du gaz. C'est à l'automne 1973 que le premier ministre (M. Trudeau) a mentionné la chose pour la première fois lorsqu'il s'est incliné une fois de plus devant les exigences du Nouveau parti démocratique. Le gouvernement a accepté de créer une compagnie pétrolière nationale.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Bravo!

**M. Bawden:** A l'époque, cette promesse a pacifié le NPD. Il semble maintenant que le gouvernement continue à appuyer les politiques socialistes du Nouveau parti démocratique même si le NPD s'est fait quasiment balayer lors des dernières élections.

**Une voix:** Dites quelque chose, Stan.

**M. Bawden:** A la fin de 1973, toute cette question du pétrole et du gaz a pris une tournure politique et le gouvernement a pris pour des raisons d'ordre politique pratiquement toutes les mesures concernant cette industrie dont dépend l'avenir économique de notre pays et de tous les Canadiens. Les Canadiens ne veulent pas que le gouvernement ou le ministre se servent d'une chose aussi importante que l'énergie pour servir leurs fins politiques. Le premier ministre, le ministre des Finances (M. Turner) et le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources n'ont pas cessé de dire que le secteur privé devrait continuer à jouer un rôle important dans l'exploitation des ressources canadiennes. Mais en même temps ils ont présenté des politiques qui allaient à l'encontre de cet objectif.